

Éolien en mer : les pêcheurs de l'Ouest posent leurs conditions

● Après les perspectives dévoilées par les industriels et l'État, c'est au tour des pêcheurs de Bretagne et des Pays de la Loire d'afficher leurs priorités dans le débat sur l'éolien en mer.

« Les comités des pêches de la façade NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest) refusent l'implantation de nouvelles éoliennes offshore dans des secteurs qui impacteraient les activités de pêche. » Cette position officielle, les comités des pêches de Bretagne et des Pays de la Loire l'ont inscrite, mardi, en contribution à la Mer en débat, cette grande consultation nationale sur la future planification maritime. Leur expression commune intervient dans le sillage de la publication, par les industriels de la filière éolienne puis l'État, de cartes d'implantations de parcs éoliens, au large des côtes des deux régions aux horizons 2035 et 2050.

Les comités pointent le fait que ces hypothèses de travail placent les futurs parcs dans des zones maritimes où travaillent la majorité des 1 576 navires de pêche de la façade maritime NAMO dont la produc-

tion annuelle est estimée à 170 000 tonnes pour une valeur marchande d'environ 500 M€.

Pression sur l'approche environnementale

Les comités des pêches des deux régions estiment « qu'il appartient à l'État, au regard de ses ambitions en termes d'énergies marines renouvelables, de créer les conditions de leur déploiement sans compromettre une filière pêche compétitive ».

Dans un autre registre, les comités des pêches font pression pour « limiter au maximum l'approche de précaution » environnementale dans l'identification des zones de protection fortes destinées à préserver la biodiversité marine. Ils réclament « un état objectif et scientifiquement étayé de l'identification des habitats et espèces à protéger ». Ils revendiquent « des mesures de protection proportionnées » et compatibles avec les activités des pêcheurs.



Le parc éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc est le premier en service en Bretagne. Photo Lionel Le Saux